

Prestation canadienne pour les personnes handicapées : un retard honteux et un montant humiliant, dénonce la COPHAN

Ottawa, le 3 décembre 2024 – À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) dénonce avec force la lenteur, l'insuffisance et le mépris apparent du gouvernement fédéral dans la mise en œuvre de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. À l'aube de 2025, et après des années d'attente et de consultations, les personnes handicapées recevront, au mieux en juillet 2025, une prestation dérisoire de 200 \$ par mois, soit à peine 6,66 \$ par jour.

Ce montant est non seulement scandaleusement insuffisant, mais il ignore également l'inflation galopante et les coûts accrus associés à la vie avec un handicap. Plus alarmant encore, le gouvernement n'a prévu aucune rétroactivité pour compenser les années de retards.

« Six dollars et soixante-six cents par jour? C'est une somme qui ne permet même pas de manger correctement, encore moins de vivre avec dignité. Ce montant, c'est une insulte. Et les personnes handicapées, elles, doivent attendre encore, jusqu'en 2025, avant de recevoir le moindre soutien! », a déclaré Dominique Salgado, secrétaire de la COPHAN. « Le gouvernement Trudeau avait promis de sortir les personnes handicapées de la pauvreté. Cette prestation, dans son état actuel, les y maintient solidement. »

Une prestation déjà dépassée avant d'être versée

Les consultations initiales sur la Prestation ont débuté en 2021, mais ce n'est qu'en juillet 2025, quatre ans plus tard, que les premiers paiements seront versés. Pendant ce temps, les coûts de la vie ont explosé, rendant le montant de cette prestation complètement inadapté à la réalité économique.

« L'inaction du gouvernement est inexcusable. Cette prestation, conçue avec des chiffres dépassés et sans considération pour l'inflation, est une promesse vidée de son sens. En retardant encore son versement et en refusant de la rendre rétroactive, le gouvernement trahit des milliers de personnes vulnérables qui comptaient sur ce soutien », a déclaré Michel Gaudet, vice-président de la COPHAN.

Des demandes claires pour la dignité et la justice

La COPHAN exige que le gouvernement Trudeau agisse immédiatement pour remédier à cette situation et rétablir la justice envers les personnes handicapées :

1. **Revoir le montant à la hausse**, afin de garantir un soutien suffisant pour dépasser le seuil de pauvreté et couvrir les coûts supplémentaires liés à la vie avec un handicap.
2. **Verser des paiements rétroactifs** à partir de juin 2023, date de la sanction royale, pour compenser les retards bureaucratiques.
3. **Harmoniser la Prestation canadienne avec le Programme de revenu de base (PRB) du Québec**, afin d'éviter tout chevauchement administratif ou diminution des soutiens provinciaux.
4. **Accélérer la mise en œuvre**, pour que les personnes handicapées puissent recevoir l'aide financière dès le début de 2024 et non à la mi-2025.

La COPHAN demande au gouvernement de prendre ses responsabilités.

Les personnes handicapées au Canada ne méritent pas d'être reléguées au second plan. Elles méritent un soutien adéquat, accessible et respectueux de leur dignité. Il est temps que le gouvernement passe de la parole aux actes, et qu'il le fasse avec des actions concrètes, équitables et immédiates.

– 30 –

Pour information et demandes d'entrevue :

Nom : Dominique Salgado

Titre : Secrétaire de la COPHAN

Courriel : direction@capvish.org

Téléphone : 581.988.7271 cell.

Nom : Michel Gaudet

Titre : Vice-président de la COPHAN

Courriel : michelgaudet@aseq-ehaq.ca

Téléphone : 514.332.4320